

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3481 - MARDI 30 AVRIL 2019

PARTAGE DES RESPONSABILITÉS DANS LES INSTITUTIONS

L'AFDC-A dénonce le diktat du PPRD

Dans une déclaration rendue publique le 27 avril, l'Alliance des forces démocratiques du Congo et alliés (AFDC-A) met en garde l'ancien parti présidentiel qui s'évertuerait à vouloir minimiser son poids politique et dénonce, en même temps, sa tendance à vouloir imposer son diktat dans la répartition des postes au sein des institutions.

Après avoir pris la direction de l'Assemblée nationale, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) lorgnerait maintenant du côté de la Primature et du Sénat dont il veut également prendre la tête. Une ambition qui ne passe pas auprès de l'AFDC-A qui n'entend pas faire de la simple figuration. [Page 2](#)



Les cadres de l'AFDC-A entourant leur autorité morale, Modeste Bahati Lukwebo



Martin Fayulu communiant avec ses partisans à la Place sainte Thérèse

EN MEETING À LA PLACE SAINTE-THÉRÈSE

Martin Fayulu crache sur la coalition gouvernementale FCC-Cach

Le principal leader de la plateforme Lamuka a invité le président de la République, Félix Tshisekedi, à démissionner lors de son meeting tenu à Kinshasa, le 28 avril, affirmant que ce dernier aurait « dépensé le budget de la présidence d'une année en moins de cent jours ».

Martin Fayulu, qui s'exprimait devant une foule compacte de

ses partisans, n'a pas manqué de l'égratigner également au sujet de son deal passé avec Joseph Kabila via l'accord liant leurs deux plates-formes respectives, le FCC et le Cach, qu'il considère comme contreproductif et contre les intérêts du peuple congolais.

[Page 3](#)

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME EN RDC

Les Nations unies ont documenté 491 cas au mois de mars

Le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme, dans un communiqué hier, indique que sur l'ensemble du territoire, les agents de l'Etat sont responsables de 61% des violations sur les quatre cent dix-neuf relevés au mois de mars, dont les exécutions extrajudiciaires de trente-sept personnes, parmi lesquelles au moins treize femmes. Les 39% autres cas ont été, selon son rapport, perpétrés par les combattants des groupes armés, à savoir les exécutions sommaires de cinquante-trois civils, dont au moins onze femmes et deux enfants.

[Page 2](#)

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club finit la saison par une victoire sur DCMP



V.Club de Kinshasa

L'AS V.Club a terminé sa saison par une victoire, le 28 avril, au stade des Martyrs de Kinshasa face à son rival de tous les temps, le Daring Club Motema Pembe (DCMP). C'était en match de la 30e journée de la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). L'attaquant

Francis Kazadi Kasengu, à lui seul, a scellé le sort du derby de la capitale en signant le doublé victorieux des Dauphins noirs. Ce succès assure aux Dauphins noirs de Kinshasa la deuxième place au championnat national et une qualification pour la Ligue des champions d'Afrique. [Page 4](#)

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME EN RDC

Les Nations unies ont documenté 491 cas au mois de mars

Près de 79% des violations et atteintes ont été commises dans les provinces affectées par les conflits armés, entraînant la mort d'au moins soixante-neuf civils, dont seize femmes.

Le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme (BCNUDH), dans un communiqué du 29 avril, indique que sur l'ensemble du territoire, les agents de l'Etat sont responsables de 61% des violations sur le quatre cent dix-neuf relevés au mois de mars, dont les exécutions extrajudiciaires de trente-sept personnes, parmi lesquelles au moins treize femmes. Les 39% autres cas ont été, selon son rapport, perpétrés par les combattants des groupes armés, dont les exécutions sommaires de cinquante-trois civils, dont au moins onze femmes et deux enfants.

Les Nations unies ont fait savoir que globalement, les agents de l'Etat ont commis plus de violations en mars (trois cent une) que le mois précédent (deux cent soixante), tandis que les groupes armés en ont commis moins (cent quatre-vingt-dix atteintes en mars). Le BCNUDH a, par ailleurs, noté une stabilité de ces chiffres par rapport au mois de février au cours duquel il a documenté quatre cent quatre-vingt-quinze cas.

Dans son rapport, il a souligné que parmi toutes les parties au conflit, les principaux auteurs dans ces provinces sont les militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (32%). Cependant, les combattants des divers groupes Mai-Mai sont responsables du plus grand nombre d'atteintes aux droits de l'homme documentées (10%).

Une légère diminution nombre de victimes de violences sexuelles

Selon le BCNUDH, le nombre de victimes de violences sexuelles liées au conflit a connu une baisse par rapport au mois précédent (cinquante femmes adultes et sept filles). En mars, cette agence onusienne a recensé quarante-quatre violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales en lien avec l'espace démocratique sur l'ensemble du territoire congolais. Les principaux auteurs demeurent les agents de la police et de l'armée.

Lucien Dianzenza

PARTAGE DES RESPONSABILITÉS DANS LES INSTITUTIONS

L'AFDC-A dénonce le diktat du PPRD

Dans une déclaration publiée le 27 avril, l'Alliance des forces démocratiques du Congo et alliés (AFDC-A) met en garde l'ancien parti présidentiel qui s'évertuerait à vouloir minimiser son poids politique et dénonce, en même temps, sa tendance à vouloir imposer son diktat dans la répartition des postes au sein des institutions

Au sein du Front commun pour le Congo (FCC), le trop plein ré-alisé par le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), dont les membres se retrouvent dans la quasi-totalité des organes dirigeants des institutions du pays, est mal perçu par ses partenaires politiques.

Première force politique au sein du FCC, le PPRD croit se servir de ce positionnement pour justifier les postes de responsabilité qu'il s'est octroyés, notamment au sein des assemblées provinciales et des exécutifs provinciaux, ne laissant aux autres composantes que la portion congrue. Après avoir pris la direction de l'Assemblée nationale, le PPRD lorgnerait maintenant du côté de la Primate et du Sénat dont il veut également prendre la tête. Une ambition qui ne passe pas auprès de l'AFDC-A de Modeste Bahati.

Pour les ténors du PPRD, cela ne peut en être autrement vu le poids politique de l'ex-parti présidentiel qui, en synergie avec sa constellation des partis appendice, aura offert au FCC plus des députés que toutes les autres composantes. Cent seize élus nationaux au total proviennent du PPRD et alliés, ce qui en fait naturellement la première force politique au sein du regroupement FCC. D'où la tendance à vouloir tout régenter développée par les ténors du PPRD dont l'AFDC-A, en tant que regroupement politique affilié au FCC, refuse de cautionner. Pour ce regroupement qui revendique quarante-deux députés nationaux dans l'hémicycle, il n'est pas question que le PPRD marche sur les autres composantes et impose son diktat sur la répartition des postes au sein des institutions.

«Une boulimie inacceptable»



Les cadres de l'AFDC-A réunis autour de leur autorité morale, Modeste Bahati

L'AFDC-A pense faire le contre-poids en tant qu'un des regroupements politiques les plus en vue du FCC et entend être servi au prorata de ce qu'il représente en termes de poids politique. Dans une déclaration lue le 27 avril, les quatre fédérations de cette plateforme ont qualifié d'inacceptables les ambitions du PPRD de gérer toutes les institutions du pays au détriment d'autres forces politiques au sein du FCC. Et de faire remarquer que l'actuelle majorité parlementaire dont se prévaut le FCC est la résultante des efforts conjugués de tous les alliés qui le composent. « La base de l'AFDC-A n'entend plus se faire rouler dans le partage des responsabilités comme ce fut le cas par le passé au sein de la majorité présidentielle », ont déclaré les représentants des quatre fédérations de l'AFDC-A qui alertent déjà sur les conséquences d'une telle dérive.

Considérant l'attitude des responsables du PPRD comme

égocentrique et provocatrice à l'endroit de son autorité morale, le Pr Modeste Bahati Lukwebo, l'AFDC-A dénonce, par ailleurs, les manœuvres tendant à réduire le nombre de ses députés en exerçant la pression sur les cours et tribunaux. Un doigt accusateur est pointé sur le PPRD qui, selon toute vraisemblance, « s'évertuerait à minimiser le poids politique de l'AFDC-A et les efforts de son autorité morale ».

Interpellant son autorité morale et la conférence des présidents des partis qui la composent, l'AFDC-A les instruits d'éviter de cautionner tout engagement tendant à mettre en mal les intérêts du regroupement. Le PPRD est ainsi exhorté à recréer le climat de confiance et de considération mutuelle au sein de la « Kabilie », lequel ne pourra être possible qu'avec l'élaboration d'une clé de répartition équitable au sein du FCC excluant toute dictature interne.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SUIVI DE L'ACCORD-CADRE D'ADDIS-ABEBA

Me Hubert Tshisuaka à la tête de la cellule de lutte contre l'impunité et la réforme de la justice

Le juriste et défenseur des droits humains a la mission de permettre à la structure placée sous sa responsabilité d'enrichir le débat en cours sur la réforme de la justice en République démocratique du Congo, concomitamment à la lutte contre l'impunité, dans le cadre du Mécanisme national de suivi de l'Accord-cadre d'Abéba (MNS).

Le MNS fonctionne sous l'autorité du président de la République avec pour missions d'œuvrer pour une bonne administration de la justice et de mettre en œuvre l'engagement du pays à lutter contre l'impunité des crimes graves. Dans le cadre de ses missions, le MNS doit donc donner un contenu à la nouvelle politique gouvernementale assise sur le mot d'ordre : « *Le peuple d'abord* ». C'est à travers cette structure, en effet, que le chef de l'Etat s'attelle à examiner les causes profondes des violences qui déstabilisent le pays et qui empêchent le développement de la sous-région pour y mettre un terme. Le MNS a pour coordonnateur Claude Ibalanky Ekolomba, avec pour adjoint Patrick Mutombo Kambila. Les deux dirigeants ont pris leurs fonctions en mars dernier. Dans son travail, a-t-on appris de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH), dans son communiqué du 27 avril, le MNS se réfère au Code pénal congolais et au Statut de Rome créant la Cour pénale internationale qui définissent les



« crimes graves » comme des « crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité », ceux commis à grande échelle et causant un grand nombre de victimes, en l'occurrence le crime de génocide, les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et le crime d'agression.

Le contexte actuel de la lutte contre l'impunité, fait observer l'IRDH, pose la question de savoir si la recherche sur les « crimes graves » ne peut s'étendre aux crimes économiques, notamment aux

le président Félix-Antoine Tshisekedi saluant Me Hubert Tshisuaka/Présidence de la République

atteintes graves aux droits économiques, sociaux et environnementaux. « *Le MNS se doit d'attirer l'attention du chef de l'Etat sur ce type de crimes qui diffèrent des crimes de sang, du fait de l'absence du sentiment de culpabilité chez leurs présumés auteurs et de ne pas réveiller une réprobation dans l'opinion publique. Et pourtant, ils sont aussi commis à grande échelle, en termes de l'étendue, du nombre de victimes et du temps qu'ils perdurent, de manière systé-*

matique, en termes de la sophistication de la complicité », a expliqué cette organisation. Parlant de la justice, l'institut note que cette dernière, en tant que pouvoir qui assure l'organisation et le fonctionnement des cours et tribunaux, subit l'influence de diverses manières, dont la corruption et des interférences de la hiérarchie. « *Le président de la République prône les principes d'efficacité et de responsabilité qui seront utilisés dans la nouvelle gestion de la chose publique et la*

réforme du fonctionnement de l'appareil judiciaire. Leur intégration démontrera le changement dicté par le nouveau contexte sociopolitique de la RDC et affirmera d'autres principes dont le plus important reste l'imputabilité. Loin d'être en opposition avec l'indépendance de la Justice, l'imputabilité ouvre des perspectives nouvelles pour sa légitimité », appuie l'IRDH.

Jusqu'à présent directeur général de l'IRDH, Me Hubert Tshisuaka Masoka, placé à la tête de la cellule de lutte contre l'impunité et la réforme de la justice en RDC, va céder ses charges au sein de l'IRDH à son collègue, Me Guylain Kasongo Kawayo. Notons que « *l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région* » a été signé, le 24 février 2013, à Addis-Abeba, sous les auspices de l'ONU, de l'Union africaine, de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe et de la Conférence internationale sur la région des Grands lacs.

Lucien Dianzenza

EN MEETING À LA PLACE SAINTE-THÉRÈSE

Martin Fayulu crache sur l'accord de gouvernance FCC-Cach

Le 28 avril à Kinshasa, le principal leader de la plate-forme Lamuka a invité le président de la République, Félix Tshisekedi, à démissionner, affirmant que ce dernier aurait « dépensé le budget de la présidence d'une année en moins de cent jours ».

Martin Fayulu, qui continue de recuser la légitimité de Félix Tshisekedi, était à la Place Sainte-Thérèse, à l'ouest de Kinshasa, le 28 avril. Il revenait d'une tournée euro-américaine pour communier, le même jour, avec ses électeurs venus en masse l'écouter.

Arborant sa stature d'opposant inoxydable, le challenger de Félix Tshisekedi à la dernière présidentielle est resté égal à lui-même, ressassant son sempiternel crédo de « *vérité des urnes* ». L'homme qui se considère toujours comme le seul « *vrai* » président élu de la RDC a publiquement demandé à celui qui aurait usurpé son pouvoir de rendre le tablier.

« *Nous nous entendons pour dire à notre frère Félix de démissionner. Qu'il parte, qu'il arrête avec les bêtises* », a-t-il lancé, non sans mettre en exergue certaines faiblesses et failles qui, selon lui, caractérisent la gestion du pays de l'actuel chef de l'Etat. A l'en croire, il aurait « *dépensé tout le budget annuel de la présidence en trois mois* ». Et de poursuivre : « *Il n'y a pas de Premier ministre après quatre-vingt-quatorze jours de gouvernance. Il n'y a pas de gouvernement. Cela veut dire, mes frères, que nous n'avons rien dans ce pays, la RDC (...)* ».



Une attitude de Martin Fayulu pendant le meeting

Très critique envers Félix Tshisekedi, Martin Fayulu n'a pas manqué de l'égratigner au sujet de son deal pas-

sé avec Joseph Kabila via l'accord liant leurs deux plates-formes respectives, le Front commun pour

le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach). Un accord qu'il considère comme contreproductif et à l'encontre des intérêts du peuple congolais. « *Félix a fait notre honte. Il a vendu le pays à Kabila. Kabila était venu déstabiliser ce pays. Nous n'allons pas le laisser faire. Les Occidentaux disent qu'ils ont pris acte des résultats parce que le peuple n'avait pas manifesté à la suite de la proclamation de la Cour constitutionnelle* », a-t-il indiqué, tout en exigeant au passage la publication de cet accord.

Une alliance qui, à ses yeux, n'est pas bénéfique pour le pays. « *Qu'ils déchirent cet accord ! Si ce n'est pas le cas, ils verront ce qu'ils verront* », a-t-il prévenu, sous les ovations d'une assistance suspendue à ses lèvres. « *Je remercie les amis de l'UDPS qui ont demandé à Tshisekedi de leur montrer l'accord qu'il a signé avec Kabila. Nous allons tous exiger ça* », a-t-il martelé, avant de demander à la population de récupérer son pouvoir confisqué en s'inspirant du modèle soudanais et algérien qui, a-t-il dit, « *n'ont pas eu recours aux armes* » pour faire valoir leurs revendications.

Alain Diasso

SEPTIÈME ART

Phylicia Wissa trace son chemin à Hollywood

L'actrice originaire du Congo-Kinshasa fait actuellement une apparition dans l'épisode 20 de la saison 2 de la série « SWAT ». Auparavant, elle a joué dans la célèbre série « Esprits criminels », en 2014.

Phylicia Nsona Wissa a déjà joué dans vingt-cinq films et séries télévisées aux Etats-Unis, dont trois films cette année qui sont actuellement en post-production. Il s'agit d'« Overbooked » dans lequel elle joue le rôle de Trisha ; « The Obituary of Tunde Johnson » où elle incarne une employée de bureau et le court-métrage « The Office is mine » dans lequel elle interprète le rôle de Shay.

Elle a également été l'actrice principale Selena, dans le court métrage « Color of beauty », un film sur une femme qui méprise sa peau noire et tente par tous les moyens de s'en débarrasser. Le film a été sélectionné au « Black Film Festival » de San Francisco 2012. Par ailleurs, Phylcia Wissa a aussi effectué des cascades pour des films et prêté sa voix à la série « Dear white people ».



Phylcia Wissa

La Congolaise a été co-réalisatrice, co-scénariste et actrice du court métrage « XXV » qui suit la vie de sept jeunes adultes de 25 ans à la recherche de leur identité.

Née de parents originaires de la République démocratique du Congo, Phylcia a perdu son père quand elle avait l'âge de 2 ans de la maladie de Lou Gehrig (égale-

ment connue sous le nom de sclérose latérale amyotrophique). Elle, son frère et sa soeur aînée ont été élevés par leur mère.

Elle a grandi à Los Angeles en Californie et souhaitait devenir journaliste politique pour la télévision. Mais, à l'âge de 13 ans, elle a décidé de suivre son rêve de devenir actrice. C'est ainsi qu'elle intègre le Magnet Performing Arts de la réputée Hollywood High School. En outre, la mère de Phylcia Wissa, avec l'aide de son amie, va l'inscrire à des cours de théâtre pour jeunes. Le talent de Phylcia a commencé à éclore et c'est à ce moment-là que la jeune fille a compris qu'elle souhaitait devenir actrice professionnelle. Néanmoins, après avoir fait face à beaucoup de rejets, sa mère a décidé qu'il était préférable pour elle de se concentrer sur ses études et de s'inscrire à un programme d'académie de police pour jeunes cadets, où Phylcia Wissa excellerait. Cette dernière a remporté des concours nationaux de poésie et d'athlétisme.

Quelques-uns de ses poèmes ont été publiés alors qu'elle était juste âgée de 13 ans.

Après avoir obtenu son diplôme de la High School Hollywood, Phylcia Wissa a décidé de déménager à New-York afin de se perfectionner en tant qu'actrice. Elle a ainsi obtenu son diplôme au Conservatoire d'art dramatique de New York en 2009 et joué quelques rôles indépendants, avant de retourner dans sa ville natale à Los Angeles, en Californie, où elle a participé à plusieurs émissions, notamment pour ABC, joué pour Criminal Minds de CBS, et s'est aventurée dans le monde des nouveaux médias en collaborant avec des sociétés internet telles que All Def Digital appartenant à Russell Simmons ainsi que Brian Robbins et aussi What The Funny, appartenant à Marlon Wayans.

Phylcia Wissa travaille actuellement sur plusieurs projets, précisément sur une web série dont elle est la scénariste et qui est intitulée « FeeWee helms and the helms ».

Patrick Ndungidi

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club finit la saison par une victoire sur DCMP

Le derby de Kinshasa a tourné à l'avantage des Dauphins noirs; un succès qui assure la deuxième place au championnat nationale et une qualification pour la Ligue des champions d'Afrique.

L'AS V.Club a terminé sa saison par une victoire, le 28 avril, au stade des Martyrs de Kinshasa, face à son rival de tous les temps, le Daring Club Motema Pembe (DCMP). Le match comptait pour la 30e journée de la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). L'attaquant Francis Kazadi Kasengu a, à lui seul, scellé le sort du derby de la capitale en signant le double victorieux des Dauphins noirs. Il a ouvert la marque à la 43e mn sur un centre du meneur de jeu, Fabrice Lwamba Ngoma. Mais Vinny Bongonga qui s'est taillé la réputation de sauveur du DCMP en cette fin de saison, a égalisé à la 54e mn sur un penalty accordé par la femme en noir, l'arbitre Carine Ayome. Francis Kazadi Kasengi a récidivé à la 72e mn, offrant la victoire aux joueurs de Florent Ibenge. En conférence de presse d'après-match, ce dernier a livré ses impressions.

« On a gagné par 2-1. Déjà, c'est une satisfaction. Ça faisait trois matches qu'on n'avait pas marqué de buts. On en a mis deux. On a globalement maîtrisé le match. Mais en première mi-temps, il nous manquait du rythme. Je crois qu'au niveau de la possession du ballon,



V.Club termine sa saison par une victoire sur son rival DCMP

nous avons été globalement au-dessus. Une victoire sur le Daring n'est pas anodine », a déclaré Florent Ibenge, l'entraîneur de V. Club.

Ce succès à la fin de la saison permet à V.Club de rompre avec une certaine disette de trois matches sans victoire et surtout de clôturer le championnat en deuxième position. L'équipe totalise soixante-quatorze points au terme de trente matches livrés. Son attaquant, Francis Kazadi Kasengi, finit la saison avec dix-sept buts inscrits, éga-

lant pour l'instant le jeune buteur du Tout Puissant Mazembe, Jackson Muleka. Ce dernier et son équipe ont cependant à cinq matches en retard avant de terminer sa saison. Mazembe, avec soixante-huit points, avec la forte chance de terminer premier du championnat à moins d'une catastrophe.

Battu, le DCMP garde encore sa troisième place avec soixante points après avoir livré vingt-neuf rencontres. Il est toutefois convoité par Maniema Union de Kindu qui compte

cinquante-quatre points pour vingt-sept matches. DCMP joue son dernier match contre Mont Bleu à Bunia. En cas de victoire, l'équipe assurera sa troisième place, qualificative pour la Coupe de la Confédération. Maniema Union a certes trois matches, mais avec l'ogre Mazembe, le FC Renaissance du Congo et l'AC Rangers de Kinshasa.

Classement...

V.Club est premier avec soixante-quatorze points et un goal average de +42, suivi de

Mazembe (soixante-huit points pour vingt-six matches et un goal average de +60). DCMP est troisième avec soixante points et un goal average de +21, devant Maniema Union (cinquante-quatre points et un goal average de +18). Ensuite, l'on retrouve Dauphins noirs (trente-neuf points en vingt-cinq matches), Nyuki (trente-huit points en trente matches), Saint-Eloi Lupopo (trente-huit points pour trente matches), Rangers (trente-sept points en vingt-neuf matches), Sanga Balende (trente-six points en vingt-huit matches), FC Renaissance du Congo (trente-sept points en vingt-cinq matches).

Don Bosco est onzième avec trente-trois points après vingt-huit sorties, devançant Lubumbashi Sport (trente-deux points et trente matches) et Jeunesse sportive Groupe Bazano (vingt-huit points, vingt-huit matches). Dans la zone de relégation, on retrouve Mont Bleu (vingt-deux points après vingt-cinq matches) et AS Dragons/Bilima (quatorze points au terme de vingt-six matches). L'on attend voir les dernières rencontres pour un classement définitif de la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football.

Martin Engimo

CAF-C1/DEMI-FINALE

Mazembe perd la première manche

Un petit but à zéro, l'Espérance de Tunis se déplacera à Lubumbashi avec un but d'avance face au représentant congolais, en match retour de la demi-finale de la C1 africaine. Les Corbeaux devront d'abord remonter le but et aller chercher la victoire, afin d'accéder en finale.

Le Tout Puissant Mazembe a été battu, le 27 avril, au complexe sportif de Radès, à Tunis, face à l'Espérance de Tunis, par un but à un. Pour cette rencontre, le coach Pamphile Mihayo Kazembe a aligné l'Ivoirien Sylvian Gbohouno dans les perches et dans le champ Djos Issama, le Zambien Kabaso Chongo, Kevin Mondeko, Arsène Zola, le Zambien Nathan Sinkala, l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé, Miché Mika, Meschak Elia, Jackson Muleka, Trésor Mputu Mabi (remplacé à la 61e minute par Ben Malango).

Du côté de l'Espérance de Tunis, Cherifa a été dans les buts, et dans le champ, Meskini, Dhaouadi, Chemmam (remplacé à la 75e mn par Bguir), Ben Mohamed, Kom, Coulibaly, Elhouni (remplacé à la 33e par Ba-



Vue du match entre Espérance sportive de Tunis et TP Mazembe, le 27 avril

dri), Chalali, Belaili et Khe-nissi (remplacé à la 70e mn par Jouini). L'unique but de la partie a été inscrit à la 51e mn par Youcef Belaili alors que l'aire de jeu était remplie de fumigènes balancés par les supporters espérantistes. Mazembe a aussi évolué en infériorité numérique à partir 72e mn, après l'expulsion du défenseur international zambien, Kabaso Chongo, ayant accumulé

deux cartons jaunes. Le match a été difficile pour les Corbeaux de Lubumbashi. Selon les statistiques de la Confédération africaine de football, la possession de balle a été de 68 % en faveur de l'Espérance de Tunis, contre 32 % pour Mazembe. Les Tunisiens ont tiré à neuf reprises dont quatre tirs cadrés contre cinq pour Mazembe dont un seul tir cadré. Mazembe

a commis vingt-huit fautes contre dix-huit pour l'Espérance de Tunis. Il y a eu six corners pour l'Espérance et un seul pour Mazembe, pas de position de hors-jeu pour l'Espérance alors que les attaquants de Mazembe se sont retrouvés en position litigieuse à quatre reprises au cours de cette rencontre.

Au cours de la conférence de presse d'avant le match,

l'entraîneur adjoint de l'Espérance, Mejdi Traoui mettait l'accent sur le fait de ne pas encaisser de but à domicile. « Il faut à tout prix éviter d'encaisser un but à domicile, c'est la clé de la réussite. Pour préserver nos chances au match retour, il est important de ne pas aller à Lubumbashi avec un but ou plus dans notre cage. En parallèle, nous devons faire preuve de réalisme en concrétisant notre suprématie. Nous devons priver Mazembe d'espaces afin de ne pas le mettre dans sa posture préférée: la contre-attaque », déclarait-il.

Et le scénario est à moitié réussi. Mais à Lubumbashi, l'on attend voir un Mazembe plus conquérant. Le rendez-vous est pris pour le 4 mai, dans l'antre de la commune de Kamalondo, dans la capitale congolaise du cuivre pour la demi-finale retour. Dans l'autre demi-finale aller, le Wydad athlétique club de Casablanca (Maroc) a battu Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud par deux buts à un.

Martin Engimo



www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo





AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste : Auditeur des Services Financiers (Transactions électroniques).

Lieu de travail : Brazzaville (Congo)

Catégorie : Collège des cadres

Durée : CDD (2 ans) pouvant déboucher sur un CDI.

Description des tâches:

Sous l'autorité du Directeur Audit Interne et Fraude, l'Auditeur Financier MFS assurera les principales missions suivantes :

- Réaliser des audits ou des contrôles des opérations comptables et financières de MFS selon les obligations légales
- Contribuer à la prévention, à l'analyse des risques financiers de MFS et à la recherche des irrégularités éventuelles
- Peut apporter un appui technique en gestion comptable et financière aux autres départements
- Coordonner l'activité d'une équipe
- Evaluer la maturité des process
- Analyser les résultats (chiffres et mesurer l'impact,)
- Proposer des actions correctives
- Rédiger et synthétiser des recommandations

- Définir, suivre et présenter des indicateurs de performance
- Communiquer et relayer toute information affectant l'organisation et l'activité auprès des membres de l'équipe
- Reporting

CONDITIONS REQUISES :

Formation :

- Bac+3 Minimum dans les domaines du commerce notamment en Comptabilité/Audit/Finance.
- Qualification professionnelle en Audit des Systèmes d'Information (CIA, CPA, CMA or CISA) est atout
- Anglais et Français (est un avantage)

Expérience professionnelle :

- Minimum de 3 ans d'expérience dans un domaine de spécialisation
- Expérience de travail dans une petite ou moyenne entreprise

Compétences :

- Capacité à résoudre les problèmes,
- Innovateur

- Champion de la culture et du changement,
- Gestion des équipes,
- Axé résultats,
- Douer des astuces pour supporter les équipes

Qualités comportementales

- Sens de l'innovation
- Esprit d'équipe
- Intégrité
- Disponibilité
- Sens d'organisation
- Esprit d'analyse
- Aptitudes de communication

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

Date limite et lieu de dépôt des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et références) sont à adresser, au plus tard le 08 mai 2019, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site www.mtncongo.net ou sur Recrutement.MTNCONGO@mtn.com (avec en objet l'intitulé du poste).

AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste : Senior Spécialiste en gestion de projet des transactions électroniques

Lieu de travail : Brazzaville (Congo)

Catégorie : Collège des cadres

Durée : CDD (2 ans) pouvant déboucher sur un CDI

Description des tâches:

Sous l'autorité du Manager Ecosystème et Développement, le Senior Specialist MFS Project assurera les principales missions suivantes :

- Définir et développer les offres de produits et services en y associant les plans d'actions marketing et commerciaux de pénétration et de fidélisation
- Définir, analyser et concevoir les spécifications fonctionnelles et techniques nécessaires à la mise en place d'un produit/service
- Définir, planifier et suivre les projets de développement des produits/services Mobile Money
- Gérer et supporter tous les changements fonctionnels et techniques sur la plate-forme Mobile Money et les 3PP
- Être l'interface de support fonctionnel et technique entre MFS et l'IT dans la gestion des plaintes de niveau 2
- Assurer la réalisation des objectifs en termes de délais de livraison des produits et services
- Gérer les contrats des partenaires dans leur mise

en place et exécution

- Assurer le support fonctionnel et technique aux équipes MFS en accord avec l'IT dans le cadre du fonctionnement des produits/services Mobile Money
- Coordonner, orienter et suivre l'activité des agents sous sa responsabilité
- S'assurer que les systèmes de contrôle (tableau de bord, plan d'exécution, contrôles clés primaires) appropriés nécessaires pour un fonctionnement efficace de l'activité sont mis en place
- Exécuter toutes autres tâches assimilées.

CONDITIONS REQUISES :

Formation :

- Diplôme d'études supérieures (Bac + 4/5) ou équivalent en Informatique, gestion des projets, gestion des systèmes d'information, Statistiques Informatique, Marketing opérationnel

Expérience professionnelle : au moins 3 ans dans le domaine

Connaissance :

- Marketing/Commerce
- Informatique
- Gestion des projets
- VAS et architectures de services Télécoms
- Relation publique
- Management des équipes

Compétences :

- Marketing et ou Commerce
- Architectures logicielles de services à valeur ajoutée
- Architectures Mobile Money et E-Banking
- Architectures Télécoms
- Analyse et conception des projets
- Windows/Linux

Qualités comportementales

- Sens de l'innovation
- Esprit d'équipe
- Intégrité
- Disponibilité
- Sens d'organisation
- Esprit d'analyse
- Aptitudes de communication

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées

Date limite et lieu de dépôt des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et références) sont à adresser, au plus tard le 08 mai 2019, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site www.mtncongo.net ou sur Recrutement.MTNCONGO@mtn.com (avec en objet l'intitulé du poste).

TOURISME

Un visa en voie d'être mis en ligne

Le coordonnateur du Projet d'appui pour le développement des entreprises et la compétitivité (Padec), Benoît Ngayou, a annoncé la nouvelle au sortir de la séance de travail que son unité a eue avec la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, le 25 avril à Brazzaville.

Le Padec fait l'objet d'un accord de financement (de prêt) entre le gouvernement congolais et la Banque mondiale. Il est préconisé, dans le cadre de sa mise en œuvre, que les deux parties doivent apporter leur concours financier au niveau du ministère du Tourisme et de l'environnement. C'est à ce titre que l'unité qui gère ce projet, conduite par son coordonnateur, est allée rendre compte à la ministre Arlette Soudan-Nonault de l'évolution du dossier, qui n'est autre que la mise en place du « visa touristique ».

Benoît Ngayou a cependant précisé que ce visa touristique en ligne n'est pas encore disponible et le sera d'ici au mois d'août. « Mais au stade actuel de la mise en œuvre de cette activité, nous avons réussi à recruter le consultant qui devrait appuyer le ministère dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité. Il a été recruté par appel d'offres. C'est un consultant chevronné qui a l'expérience. Il a eu à travailler dans plusieurs pays. Nous avons cette chance, avec l'appui de l'Organisation mondiale du tourisme qui nous a guidés dans ce processus de passation des marchés. Le consultant est disponible, il sera au pays dans les jours qui suivent pour pouvoir exécuter la mission qui lui est assignée à ce titre », a indiqué Benoît Ngayou.



La séance de travail entre le Padec et le ministère

ter le consultant qui devrait appuyer le ministère dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité. Il a été recruté par appel d'offres. C'est un consultant chevronné qui a l'expérience. Il a eu à travailler

dans plusieurs pays. Nous avons cette chance, avec l'appui de l'Organisation mondiale du tourisme qui nous a guidés dans ce processus de passation des marchés. Le consultant est disponible, il sera au pays

dans les jours qui suivent pour pouvoir exécuter la mission qui lui est assignée à ce titre », a indiqué Benoît Ngayou.

Quant au bien-fondé de ce visa touristique en ligne, le coordonnateur du Padec a

expliqué que dans le cadre de la diversification de l'économie congolaise, l'accent a été mis sur le tourisme qui occupe un axe prioritaire. A ce titre, il leur revient de le mettre à la disposition des touristes ayant un portefeuille en termes de pouvoir d'achats très élevé pour pouvoir venir au Congo. « Nous aurons plus de ressources en accueillant ces touristes à fort potentielité du point de vue financier. Pour ce faire, il faudrait bien qu'il y ait des outils performants. Et parmi eux, il y a le visa touristique en ligne. Depuis chez eux, ils pourront l'avoir et très vite se retrouver au Congo. Nous avons beaucoup de potentialités à visiter par les étrangers. C'est très nécessaire », a-t-il renchéri.

Bruno Okokana

CHANGEMENT CLIMATIQUE

António Guterres milite pour l'émergence d'une « économie verte »

Au deuxième forum « La ceinture et la route » organisé à Beijing par le gouvernement chinois, le secrétaire général des Nations unies a déploré, le 27 avril, le manque de « volonté politique mondiale » pour contrer le changement climatique.

La planète est confrontée à une « crise climatique (...) qui s'aggrave de jour en jour », a déclaré António Guterres devant des dirigeants réunis pour discuter de l'économie verte et du développement durable.

Pour le chef de l'ONU, la crise climatique menace des décennies de progrès et compromet tous les projets entrepris pour construire un développement inclusif et durable. « Et l'horloge tourne. La science nous dit clairement que nous n'avons que douze ans pour cette transformation, si nous voulons limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius et éviter les pires impacts du changement climatique. Nous avons besoin d'un développement vert. Nous avons besoin du développement durable. Et nous en avons besoin maintenant », a-t-il insisté.

« En termes simples, nous avons besoin d'un développement vert. Nous avons besoin du développement durable. Et nous en avons besoin maintenant », a martelé le secrétaire général.

Il a estimé que l'humanité peut encore garder la planète vivable et la mettre sur une trajectoire saine. Mais cela exige une action ancrée dans des solutions durables et conformes à l'Accord de Paris

sur le climat et au Programme de développement durable à l'horizon 2030, a-t-il rappelé.

Le 23 septembre, à la veille du débat général de la prochaine Assemblée générale des Nations unies, le chef de l'ONU organisera, à New York, un sommet sur l'action pour le climat. Une rencontre au cours de laquelle les dirigeants du monde entier seront invités à proposer des « plans concrets et réalistes » pour améliorer leurs contributions à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. « Ces plans doivent montrer comment nous pouvons, de 45 % au cours de la prochaine décennie, atteindre l'objectif de zéro émission nette à l'échelle mondiale d'ici à 2050 grâce à de solides mesures d'atténuation et d'adaptation », a-t-il dit.

António Guterres a demandé aux dirigeants du monde entier d'adopter une tarification du carbone qui reflète le coût réel des émissions, de mettre fin aux subventions aux combustibles fossiles et de ne pas commencer à construire de nouvelles centrales à charbon après 2020. Aujourd'hui, les deux principaux systèmes d'échange de droits d'émission sont ceux de la Chine et de l'Union européenne.

En outre, le chef de l'ONU a rappelé que le leadership de la Chine

dans l'action pour le climat continuera d'être crucial. Les nouveaux emplois dans le secteur des énergies renouvelables en Chine sont maintenant plus nombreux que ceux créés dans l'industrie pétrolière et gazière. En 2017, la Chine a investi plus de cent vingt-cinq milliards de dollars dans les énergies renouvelables, soit 25 % de plus que l'année précédente. « Lors de la dernière Conférence de l'ONU sur le climat (COP24) à Katowice, la Chine a joué un rôle absolument essentiel pour jeter des ponts et obtenir un accord qui a permis l'approbation du Plan d'action de l'Accord de Paris », a signifié António Guterres. Le chef de l'ONU a souligné que l'économie verte est l'avenir. « Elle favorise la prospérité, crée du travail décent, s'attaque aux causes profondes des conflits et contribue au plein exercice de tous les droits de l'homme, non seulement civils et politiques, mais aussi économiques, sociaux et culturels », a-t-il expliqué.

« Pour transformer notre monde, nous avons besoin d'une croissance inclusive et durable qui élève les communautés environnantes, réponde aux besoins de tous, intègre les femmes dans l'économie de demain et soit pleinement compatible avec l'Accord de Paris sur le changement climatique et les Objectifs de développement durable », a indiqué le chef de l'ONU.

Yvette Reine Nzaba

MADAGASCAR

Andry Rajoelina satisfait de ses cent jours à la présidence

Trois mois après son investiture, le président malgache a présenté, le 28 avril, le bilan de ses cent jours à la tête du pays, vantant les réalisations déjà enregistrées et promettant de nouvelles mesures, notamment l'augmentation du SMIG et des investissements socioéconomiques pour développer le pays.

Lors d'une cérémonie solennelle qui a réuni des milliers de personnes à Antananarivo, le chef de l'Etat malgache s'est dit satisfait des actions réalisées. Il a surtout insisté sur son engagement à réaliser 100% des promesses prises auprès de la population à travers les « Veliranos ». Il s'agit de programmes thématiques qui ont porté sa « vision pour rattraper le retard de développement » du pays et qui sont axés sur la bonne gouvernance, la paix et la sécurité sociale, l'industrie, l'agriculture et l'élevage, ainsi que l'énergie et les infrastructures. « Fier du chemin parcouru en cent jours à la tête de l'Etat malgache, nous réaliserons l'intégralité des Veliranos et ne renoncerons pas à nos idées. À tous les Malagasys, nous devons continuer à travailler ensemble pour rattraper le retard de développement de notre pays », a déclaré le président Andry Rajoelina.

Dans son message qui, selon lui, s'inscrit « dans une démarche démocratique de rendre des comptes régulièrement et en toute transparence aux citoyens », Andry Rajoelina a fait de nouvelles annonces. Au rang des promesses les plus significatives, l'augmentation du SMIG qui passera de 169 000 ariarys (42 euros) à 200 000 ariarys (50 euros). Il veut aussi baisser le prix du carburant et entamer un bras de fer avec le secteur pétrolier qui réalise des marges beaucoup trop élevées, selon ses termes.

Le président malgache a également souligné qu'il compte poursuivre les réformes institutionnelles qu'il a promises, notamment le projet de décentralisation avec la nomination de gouverneurs aux prérogatives élargies. Il a aussi maintenu qu'il ne renonce pas à supprimer le Sénat, une promesse de campagne, et a fait savoir que les quarante-trois milliards d'ariarys qui seront ainsi économisés seront consacrés aux mesures destinées à accélérer le développement socio-économique, à travers le financement des infrastructures destinées à accroître l'accès à l'eau, à l'électricité, aux services de santé ainsi qu'à la promotion de l'éducation. Des actions annoncées lors de son arrivée au pouvoir, dans le cadre de l'initiative « Emergence Madagascar ».

Pour chacun des budgets du Sénat, il a rappelé sa vision ainsi que les objectifs de mandat et cité les réalisations dans ces domaines : Bonne gouvernance, Culture et rayonnement de Madagascar, Paix et sécurité-Social (santé, éducation, sport), Emploi et protection de l'environnement, Industrie, Agriculture et élevage, Energie et infrastructures.

Enfin, il veut poursuivre son projet de décentralisation en remplaçant les chefs de région qui étaient jusque-là élus par des gouverneurs qui seront eux aussi nommés. Selon certains observateurs, il s'agirait au contraire d'une centralisation du pouvoir.

Y.R.Nz.

AFRIQUE

Vers la fin du marché du véhicule d'occasion

Le commerce des voitures de seconde main est le plus florissant sur le continent noir plus que partout ailleurs au monde. Au grand dam des constructeurs occidentaux et japonais, dont les ventes s'y trouvent nettement ralenties.

Les constructeurs automobiles viennent de se regrouper pour faire pression sur les autorités locales et tenter d'inverser la tendance. Le continent est l'un des plus gros consommateurs de véhicules d'occasion et très polluants. Il en importerait chaque année en moyenne entre trois et quatre millions. Des véhicules venus d'Europe, du Moyen-Orient et du Japon. Ce phénomène, qui commence à perdurer, constitue un obstacle majeur sur la route des constructeurs en quête d'un relais de croissance sur le continent.

C'est ainsi que BMW, Volkswagen, Toyota, Nissan et autres

se sont associés pour faire pression sur les pays africains afin de réduire les importations de véhicules, à travers l'Association of african automotive manufacturers, dont l'action commence à porter ses fruits.

Le marché potentiel des voitures neuves en Afrique subsaharienne est évalué entre trois et quatre millions d'unités, contre quatre cent vingt mille vendues en 2017. Mais pour parvenir à cet objectif, il faudrait réduire la proportion des véhicules d'occasion, ainsi que les prix des modèles neufs. Dans le même temps, la population et les revenus des ménages en Afrique aug-

mentent rapidement, ce qui accroît leur capacité à acheter des voitures neuves.

A en croire un rapport de la Banque africaine de développement et de l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Afrique compterait désormais trois cent cinquante millions de personnes appartenant à la classe moyenne. Mais cette donnée est contestée par certains chercheurs. Le Kenya, le Nigeria et le Ghana sont considérés comme des pôles potentiels de production.

Les deux derniers pays sont prêts à proposer aux constructeurs automobiles des exonérations fiscales sur dix ans

et une absence de droits de douane sur les pièces et composants importés en échange d'un assemblage local des véhicules. Il faut reconnaître que les véhicules d'occasion importés sont une source importante de pollution. Faible pouvoir d'achat et construction automobile inexistantes, l'Afrique s'est fait une spécialité du véhicule de seconde main importé d'Europe. C'est, de fait, un frein pour lutter contre la pollution atmosphérique qui étouffe les capitales africaines.

La circulation automobile contribue largement à rendre l'atmosphère irrespirable, le cas à Nairobi, au Kenya, où

plus de trois cent mille voitures circulent chaque jour. C'est une des pires flottes automobiles pour ce qui est des rejets dans l'atmosphère. Conséquence: la pollution est dix fois supérieure à la norme autorisée par l'Organisation mondiale de la santé. Le flux d'importation des véhicules de seconde main devrait donc être régulé. Mais chaque pays a sa règle, ce qui ne facilite pas le contrôle. Une harmonisation des politiques est nécessaire. Certains pays n'ayant aucune réglementation sur l'âge des véhicules importés, ce commerce a encore de beaux jours devant lui.

Noël Ndong

LIBYE

L'ONU craint la détérioration de la situation humanitaire

L'adjointe à l'émissaire de l'ONU dans le pays, Maria do Valle Ribeiro, a dit, le 29 avril, que l'organisation est inquiète puisque la situation est déjà « grave » dans la région de Tripoli, en proie à des combats depuis le 4 avril.

« Tant que cette situation militaire continue, (...) il faut s'attendre à une détérioration de la situation humanitaire », a déclaré Maria do Valle Ribeiro. « Quand on voit l'utilisation de moyens aériens, les bombardements sans discernement de zones densément peuplées comme on l'a vu la semaine passée, il est difficile d'être optimiste », a-t-elle ajouté.

La responsable adjointe de la mission d'appui de l'ONU en Libye, chargée notamment de l'aide humanitaire, redoute une situation humanitaire préoccupante dans le pays du fait de la poursuite des combats entre les forces du maréchal Khalifa Haftar et celles du Gouvernement d'union nationale (GNA). Les affrontements entre les deux parties ont déjà fait au moins deux cent soixante-dix-huit morts et mille trois cent trente-deux blessés, selon l'Organisation mondiale de la santé. Plus de quarante mille civils ont déjà fui les combats et certains d'entre eux sont toujours bloqués dans les zones de conflit, difficiles d'accès pour les services de secours et les humanitaires.

Selon des témoins, les combats du week-end dernier ont été des plus violents : des raids aériens sur Tripoli menés par les forces de l'homme fort de l'est

libyen ont fait quatre morts et vingt blessés. Et si une source militaire pro-GNA affirme que « la plupart des frappes ont touché des secteurs du quartier d'Abou Slim » sans « toucher de cibles militaires », un porte-parole de l'Armée nationale libyenne (ANL), le général Ahmed al-Mesmari, a plutôt signalé que les bombardements ont ciblé une « caserne » et des « dépôts d'armes » dans le quartier d'al-Fallah, limitrophe d'Abou Slim. « Nos frappes sont très précises et visent les dépôts d'armes et de munitions », a-t-il assuré au cours d'une conférence de presse.

En rapport avec les derniers développements de la situation dans la zone de Tripoli, Do Valle Ribeiro s'est dit également « préoccupée » par l'impact du conflit sur « les services de base » dans la capitale libyenne, les « approvisionnements en eau et électricité » et les services médicaux, ou « la disponibilité des produits de base et leurs prix ».

De nouvelles accusations contre Paris

Les combats en Libye ont conduit, une nouvelle fois, Tripoli à accuser la France de soutenir le maréchal Khalifa Haftar. Par la voix du ministre de l'Intérieur, Fathi Bachagha, le GNA a critiqué le soutien apporté par Paris, selon lui, à l'homme fort

de la Cyrénaïque, qui mène une offensive militaire contre la capitale libyenne.

« La France est un pays chef de file en matière de démocratie (...) Elle a également joué un rôle important dans la chute de l'ancien régime en 2011 », a souligné Fathi Bachagha lors d'une conférence de presse à Tunis, le 28 avril. « Tout cela explique notre surprise quant au rôle de la France dans le soutien à Haftar et à ses fils », a-t-il poursuivi, avant d'appeler « la France à rester fidèle aux valeurs françaises et à son passé démocratique ».

Réagissant à ces accusations qu'elles ont qualifiées de « complètement infondées », les autorités françaises ont réaffirmé leur soutien au « gouvernement légitime du Premier ministre, Fayez al-Sarraj, et à la médiation de l'ONU pour une solution politique inclusive en Libye ». En proie à l'instabilité depuis la chute de Mouammar Kadhafi, en 2011, la Libye est à nouveau plongée dans la violence depuis le 4 avril et l'offensive lancée par Khalifa Haftar sur Tripoli, siège du GNA dirigé par Fayez al-Sarraj. S'agissant des affrontements entre les deux camps, notons qu'après une rapide progression, les troupes de l'autoproclamée ANL ont été repoussées par les forces loyales au GNA et les combats se concentrent au sud de la capitale.

Nestor N'Gampoula

SOUDAN

Accord de partage de pouvoir trouvé entre militaires et contestataires

Le texte dont les meneurs de la contestation dans le pays et l'armée au pouvoir ont tous approuvé, le 27 avril, soit plus de deux semaines après la destitution du président Omar el-Béchir, indique qu'une autorité conjointe comprenant les personnalités des deux côtés sera mise en place dans les jours.

« Nous sommes parvenus à un accord sur un Conseil conjoint entre les civils et l'armée », a déclaré, le 27 avril dans la soirée, au nom du mouvement de contestation, Ahmed al-Rabia, qui a participé à la première réunion d'un comité conjoint regroupant des représentants des deux camps. Ajoutant: « Nous menons actuellement des consultations pour décider du pourcentage de civils et de militaires dans le Conseil conjoint ».

Le Conseil conjoint, annoncé au terme de la réunion, sera formé de quinze membres: huit civils et sept généraux. Il remplacera le Conseil militaire et constituera l'autorité suprême du pays. Il sera chargé de former un nouveau gouvernement civil de transition pour gérer les affaires courantes et ouvrir la voie aux premières élections post-Béchir.

Des analystes estiment que l'accord conclu répond aux revendications des milliers de manifestants qui campent depuis trois semaines devant le QG de l'armée, à Khartoum, pour réclamer le transfert du pouvoir aux civils.

« Nous sommes parvenus à un accord sur un Conseil conjoint entre les civils et l'armée »

Loin de se contenter de la percée réalisée dans les négociations, les contestataires ont d'ores et déjà assuré qu'ils attendent l'instauration effective du Conseil conjoint annoncé, avant de décider du sort de leur sit-in.

« Je suis heureux des résultats des discussions », a confié Ahmed Nadji, un des manifestants. Mais nous attendons l'annonce de la composition du Conseil », a-t-il précisé. Pour la manifestante, Saw-san Bachir, « l'accord est un pas vers la stabilité du pays ». « Mais nous ne quitterons pas le sit-in avant la mise en place d'un gouvernement civil », a-t-elle insisté.

Après le départ d'Omar el-Béchir, à la tête du Soudan pendant près de trois décennies, les manifestants avaient maintenu la pression pour obtenir du Conseil militaire de transition, qui a pris les commandes du pays, de céder le pouvoir et de juger le président déchu ainsi que les principaux responsables de son régime. Leur sit-in qui se poursuit s'inscrit dans le prolongement d'un mouvement déclenché, le 19 décembre, pour dénoncer initialement le triplement du prix du pain dans un pays à l'économie exsangue, avant de se muer en contestation contre le chef de l'Etat, destitué et arrêté par l'armée.

Arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 1989, Omar el-Béchir, 75 ans, a été renversé, le 11 avril, par les militaires, près de quatre mois après le début d'un mouvement de contestation inédit qui a fini par s'installer, le 6 avril, devant le QG de l'armée, pour réclamer le soutien des militaires.

N.N'G.

DEUXIÈME FORUM DE LA CEINTURE ET LA ROUTE

La Chine et ses partenaires réaffirment leur engagement à stimuler la coopération internationale

La rencontre qui s'est déroulée du 25 au 27 avril, à Beijing, a nourri une réflexion d'envergure globale quant aux remarquables projets réalisés dans divers continents du monde, notamment en Afrique.

Au cours des six dernières années, la coopération dans le cadre de l'Initiative de la ceinture et la route (ICR) a permis d'accroître les échanges entre peuples à travers l'Asie, l'Europe, l'Afrique et d'autres régions du monde. Dans les cinq domaines clés de l'ICR, à savoir la coordination de la politique, la connectivité des infrastructures, le commerce, la finance et les échanges entre peuples, l'on note de remarquables progrès. Des avancées visibles peuvent être également signalées dans divers secteurs, tels que le chemin de fer, les routes, le transport aérien, l'énergie et la télécommunication.

Les ministres Léon Ibombo et Fidèle Dimou saluent les progrès de l'initiative

Les deux ministres congolais, présents à Beijing pour le deuxième forum de la ceinture et la route, ont souligné le développement de haute qualité de cette plate-forme. Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon-Juste Ibombo, s'est dit très honoré de participer à cette rencontre. La Chine, a-t-il dit, est un partenaire stratégique de la République du Congo, surtout dans le secteur des télécommunications et du numérique. Depuis des années,

a-t-il fait savoir aux médias, les deux pays ont œuvré ensemble pour arrimer le Congo à la société moderne de l'information et de la communication. « Nous avons bâti ensemble le 'backbone' national en fibre optique qui couvre la quasi-totalité de notre territoire national. Notre collaboration se poursuit dans le cadre de l'intégration régionale, avec la construction des réseaux très haut débit en liaison avec nos pays limitrophes », a précisé le ministre. « En réaffirmant notre conviction dans la communauté de destin pour l'humanité, nous voudrions réfuter toutes les allégations portées contre l'ICR qui reste, surtout pour nos pays en développement, une véritable source d'espoir. Autrement comment concevoir le développement auquel nos différents pays aspirent sans infrastructures et comment obtenir ces infrastructures sans financement ? », s'est-il interrogé.

Cette année, les dirigeants venus de quarante pays d'Afrique et d'ailleurs ont atteint un consensus important sur un large éventail de sujets, dont la promotion de la connectivité, le renforcement de l'alignement des politiques, l'établissement de partenariats plus étroits, la promotion du dé-



La photo de famille des chefs d'Etat et représentants des pays membres de la ceinture et la route

veloppement écologique et durable et l'application de l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable. Depuis sa mise en place en 2013, l'ICR ne cesse d'un an à l'autre de prouver sa rentabilité et son efficacité. Elle est devenue une plate-forme ouverte et inclusive impliquant cent vingt-six pays et vingt-neuf organisations internationales.

L'ICR ne signifie nullement réinventer la roue

Dans le cadre de cette initiative, les ports chinois ont établi des liaisons avec plus de six cents grands ports de plus de deux cents pays et régions dans le monde. Le volume total des échanges commerciaux de la Chine avec les pays riverains de l'ICR a dépassé les six mille milliards de dollars. Grâce à l'expansion continue des financements, le Fonds pour la ceinture et la route a augmenté son capital de cent milliards de yuans et le Centre commun pour le renforcement des capacités Chine-Fonds monétaire internatio-

nal a été lancé. Des projets éducatifs de bourses d'études et culturelles (festivals artistiques, dialogues de réflexion et autres projets de coopération culturelle sur la Route de la soie) ont été mis en route ainsi que des programmes écologiques et scientifiques. Selon les autorités chinoises, la poursuite de l'ICR ne signifie pas réinventer la roue. Elle vise plutôt à aligner les stratégies de développement des pays participant en profitant de leurs forces comparatives. Elle est en accord avec différents agendas de développement régionaux et internationaux, dont l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

«Un bel avenir de l'initiative»

Selon les médias russes, le président Vladimir Poutine, présent à ce deuxième forum, a estimé que cette initiative chinoise a un bel avenir devant elle. Il a affirmé que celle-ci découle des intérêts nationaux de la Chine tout en se conformant aux

intérêts de la plupart des pays et en tenant pleinement compte de ceux des partenaires. L'ICR, a-t-il poursuivi d'après les mêmes sources, est également représentative des efforts de la Chine pour préserver les principes de l'Organisation mondiale du commerce et du Fonds monétaire international.

Les dernières études menées par la Banque mondiale (BM) et d'autres institutions internationales laissent entendre que la coopération, dans le cadre de l'ICR, réduira les coûts du commerce international de 1,1 à 2,2% et contribuera ainsi à une croissance planétaire d'au moins 0,1% en 2019. Pour l'économie mondiale, l'initiative apportera également des bénéfices réels à la population. D'après un dernier rapport de la BM, les investissements liés à l'ICR pourraient contribuer à sortir 8,7 millions de personnes de la pauvreté extrême et trente-quatre millions d'autres de la pauvreté modérée dans le monde.

Durly Emilia Gankama



La Route Nationale 1 (RN 1), est un corridor indispensable, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la Congolaise des Routes (LCR) a 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretien, c'est procéder aux opérations d'entretien courant comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des opérations d'entretien lourd comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation en vigueur dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. Ainsi, pour des raisons de sécurité et afin de pérenniser l'infrastructure, les poids lourds en surcharge ne seront plus autorisés à circuler sur cette route.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et effi-

caces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (joignable par tous les moyens : téléphone, internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompes, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre).

Proposer des services aux usagers, c'est à court et moyen terme, mettre en place des abonnements pour les différents types d'usagers (Août 2019), des moyens de paiement par coupons (Avril 2019), puis mobile (Mobile Money), augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en fonction progressivement.

Les tarifs des péages ont été fixés par le Décret Présidentiel N° 2019-39 du 28 Février 2019. Ils tiennent compte de l'impact sur la chaussée de chaque catégorie de véhicule.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	1 500 XAF
Classe 2 4x4	2 000 XAF
Classe 2b Minibus	3 000 XAF
Classe 3 Autocar	13 000 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	20 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	40 000 XAF

Un tarif de lancement est proposé dans les gares de péages de Lifoula, Mengo, Moukondo, Yié jusqu'au 31 Aout 2019.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	500 XAF
Classe 2 4x4	1 000 XAF
Classe 2b Minibus	1 500 XAF
Classe 3 Autocar	6 500 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	10 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	20 000 XAF

(Informations disponibles sur « www.lacongolaisedesroutes.cg » ou via « Facebook » et « LinkedIn »).

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi
Préservez notre route, pour protéger notre avenir

SANTÉ PUBLIQUE

Le paludisme, première cause de consultations et d'hospitalisation

La maladie est à l'origine de 69,8 % des cas de consultation et 64,8% de taux d'hospitalisation au Congo, selon la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo.

Le paludisme demeure un des problèmes majeurs de santé publique dans le pays avec un taux de mortalité estimé à 18,4%. « Pour les enfants de moins de 5 ans, le paludisme représente 52,8% des causes de consultation externe, 44,1%

des causes d'hospitalisation et 28% des causes de décès au niveau des hôpitaux », a indiqué la ministre de la Santé et de la population.

Malgré la prévalence ainsi évoquée, les efforts sont consentis dans le cadre de la lutte contre le fléau, selon Jacqueline Lydia Mikolo. Depuis 2008, a-t-elle rappelé, le Congo a décrété la gratuité du traitement du paludisme en faveur des moins de 15 ans et des femmes enceintes. Une manière de réduire le taux de mortalité infantile liée à cette maladie et de garantir la santé maternelle car les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes constituent les couches les plus vulnérables. La revitalisation des districts sanitaires, selon la ministre de la Santé, permettra d'assurer une prise en charge de proximité des cas de paludisme.

Les initiatives du Congo dans le cadre de la lutte contre cette maladie lui ont valu d'être éligible au Fonds mondial de lutte



Des patients en consultation par des services intégrés de lutte contre le paludisme », a déclaré la ministre de la Santé et de la population. Cette année, la Journée mondiale de lutte contre le paludisme a été célébrée sur le thème « Zéro palu ! Je m'engage ».

Rominique Makaya

« Pour aller ensemble vers l'élimination du paludisme, nous devons mettre en œuvre des stratégies innovantes fondées sur le développement de la recherche pour une couverture universelle de la population par des services intégrés de lutte contre le paludisme »

contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme en bénéficiant d'une enveloppe de plus de huit milliards francs CFA pour organiser une campagne de distribution des moustiquaires imprégnées. L'opération est prévue en juillet prochain sur toute l'étendue du territoire

national.

D'autres actions sont prévues. « Pour aller ensemble vers l'élimination du paludisme, nous devons mettre en œuvre des stratégies innovantes fondées sur le développement de la recherche pour une couverture universelle de la population

PROJET ACCÈS À LA TV SATELLITE POUR DIX MILLE VILLAGES AFRICAINS

Les bénéficiaires de Kinkala expriment leur joie

La société StarTimes Media Congo a effectué, le 18 avril, une mission d'inspection à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, afin de recueillir les avis des bénéficiaires du Projet accès TV satellite à dix mille villages africains.



« Merci », « satisfaction » et « réjouissance », tels sont les mots qui ont été repris par les autorités et habi-

tants de la localité, pendant leur contact avec la délégation de StarTimes Media Congo.

En effet, en commençant par le maire de la ville, Joseph Kifoua, son directeur de cabinet, Jean Marie Missilou, en passant par le chef du quartier Ntari-Ngouari, François Bassekouabo, et le pasteur de l'Eglise évan-

gélisme du Congo, Éric Christian Bagnama, jusqu'aux habitants du quartier Vindza, la joie était visible.

Ils ont tous loué l'initiative qui leur a permis de bénéficier d'un écran plasma, d'un kit complet du décodeur et d'un panneau solaire. « Ce matériel nous soulage beaucoup et nous remercions la société StarTimes », s'est réjoui Jean Marie Missilou.

Ils ont, en outre, salué la qualité des images et la diversité des chaînes. « J'ai personnellement acquis le matériel de ce projet salvateur. Nous croyons que la société va continuer dans ce sens



parce que les prestations sont bonnes et la population est contente. Lors des coupures d'électricité ou au moment d'intempéries, nous recevons toujours les chaînes », a

précisé le maire de la ville, Joseph Kifoua. « Cette bonne initiative doit s'étendre sur tous les villages », a souhaité pour sa part Emmanuel Dianzinga, habitant du quartier Vindza, mais déplorant la présence de certaines chaînes anglaises.

Selon Emmanuel Fontana Ndzah, responsable marketing à StarTimes Media Congo, les abonnés doivent comprendre que dans leur bouquet, il y a des chaînes qui sont en même temps en anglais et en français, ce n'est pas une erreur mais c'est pour leur bien.

Notons que le Projet accès TV satellite à dix mille villages africains a déjà été exécuté dans cent villages. Il est l'initiative du gouvernement chinois, exécuté par la société de télédiffusion StarTimes dans tous les pays africains bénéficiaires.



AFRIKAN CAMPUS

We will make you love learn and apply



NOUVEAU

**RENTÉE
OCTOBRE 2019**

INSCRIPTION :

L'inscription en première année de doctorat est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du directeur de l'école doctorale après avis du ou des directeurs de thèse et du directeur de l'unité de recherche sur la qualité du projet et les conditions de sa réalisation. Elle vaut admission aux formations dispensées par l'école doctorale.

PROGRAMMES DE RECHERCHE

3^{ème} CYCLE :

DOCTORAT - PHD - DBA

- Gestion de données, Big Data, Analytics
- Leadership
- Renseignement économique, cybersécurité
- Analyse et modélisation des risques
- Innovation
- Conseil, contrôle de gestion
- Ingénierie documentaire, sciences de l'information et de la communication
- Finance de marché
- Stratégie, innovation
- Comptabilité, audit
- Logistique
- Entrepreneuriat
- Management et ressources humaines
- Commerce international
- Droit des affaires
- Banque et assurance

CANDIDATURE :

Le candidat doit adresser son projet de recherche et son curriculum vitae à l'enseignant habilité à diriger des recherches qu'il souhaite comme directeur de thèse.

BRAZZAVILLE-MBA
INTERNATIONAL BUSINESS SCHOOL
est une marque du groupe

AFRIKAN CAMPUS
Paris, Casablanca, Abidjan, Dakar

Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO)
+ 242 06 844 5867 - + 242 05 536 69 79 - www.brazzaville-mba.com - www.afrikancampus.paris

NÉCROLOGIE

MM. David Moumbouli, inspecteur principal des Impôts à la retraite, Michel Dzombala, directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique centrale pour le Congo ont le regret d'informer les familles des villages Angoué et Ntsou à Gamboma, à Brazzaville et à Pointe-Noire, les amis et connaissances du décès de leur mère Marie Ansala alias « samafou », veuve Kanga Mbongo, chef du village Ntsou, survenu le 28 avril 2019 à Oyo, des suites d'une longue maladie.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

jeudi 2 mai 2019

-8heures 00 : levée de corps à la morgue de l'hôpital Edith Lucie Bongo Ondimba à Oyo ;

vendredi 3 mai

14heures 00 : inhumation au cimetière familial à Ntsou dans le district de Gamboma.

Paix à son âme !



TRANSPORT DES PRODUITS PÉTROLIERS

Des experts plaident pour une amélioration du réseau fluvial

Les logisticiens locaux et spécialistes du transport de carburant se sont rencontrés, le 27 avril à Brazzaville, dans le cadre de leur forum annuel. Ils ont, à cette occasion, interpellé sur la nécessité de renforcer les voies navigables, indispensables dans l'acheminement des produits pétroliers vers l'intérieur et les pays voisins.

La République du Congo dispose de plus de 4500 km d'eaux navigables, avec deux réseaux fluviaux : un réseau interne Kouilou-Niari et un réseau intégrateur Congo-Sangha-Oubangui. Ce dernier corridor est vital pour l'économie nationale et le ravitaillement des pays comme la République démocratique du Congo (RDC) et la Centrafrique.

« Exploitation de la logistique pétrolière dans l'économie du Congo : difficultés, enjeux et perspectives », c'est le thème choisi par les organisateurs de la troisième édition du forum international sur la logistique, le management et la qualité. En effet, les conférenciers voulaient non seulement vulgariser le concept de la logistique auprès des professionnels d'entreprise et des jeunes étudiants, mais aussi, alerter les décideurs sur le secteur de transport fluvial en proie à l'ensablement.

Une quantité de produits pétroliers du Congo transite par le Port de Matadi (RDC), le port fluvial de Kinshasa, avant d'être acheminée au port autonome de Brazzaville. Les produits pétroliers qui arrivent à Brazzaville ont deux destinations, c'est-à-dire une partie est pompée dans les citernes de stockage de la Société commune de logistique et l'autre partie est acheminée vers le port



Les participants

de Bangui, en Centrafrique.

« Les commerçants, pour des raisons de prix, préfèrent transporter les produits par Matadi avant de les acheminer à Brazzaville via le port de Kinshasa. (...) Pour la plupart, ils prennent la voie fluviale », a expliqué un des conférenciers, Sébastien Rachel Yoa. Celui-ci exposait sur « L'impact du transport fluvial dans l'acheminement des produits pétroliers ».

Le transport fluvial est l'un des

modes de transport des pondéreux, qui permet un fort tonnage comparativement au transport routier. Par exemple, un moteur pousseur (bateau) de 250 chevaux peut pousser jusqu'à cent mètres cubes, soit plus de cent mille litres. L'avantage de ce moyen, a argumenté l'intervenant, c'est qu'il engage moins d'équipages, pollue moins l'environnement et le coût de son entretien est raisonnable.

Sébastien Rachel Yoa a appelé

les autorités à faciliter la fluidité. « L'inconvénient consiste à la lenteur dans la livraison. En période de basses eaux, les barges font moins de chargement de peur d'échouer sur les bancs de sable. C'est pourquoi, nous invitons les autorités à financer les opérations de dragage pour baliser la voie sur le fleuve et d'effectuer le dragage de pied de quai », a lancé le logisticien.

Valoriser les fonctions logistiques au sein des entreprises

La logistique et le transport sont indissociables, a estimé un des initiateurs du forum, Fred Boris Ngandzadis, car il ne peut avoir de logistique sans transport. Ce qui justifie l'intérêt du thème retenu. « Ce forum n'est qu'un dérivé des forums qui ont été organisés à Dakar (Sénégal) depuis dix ans, par le cabinet Guelem international », a-t-il dit.

L'organisateur invite les acteurs agissant dans la chaîne logistique à prendre conscience du rôle qu'ils occupent et à organiser des véritables services logistiques au sein de leurs entreprises. Cela leur permettra, a-t-il insisté, d'assurer une gestion optimale, en termes de qualité de services, en se fondant sur les indicateurs de performances, le respect des délais et la disponibilité des produits pour la satisfaction du client.

Rappelons qu'en dehors des sujets liés au transport fluvial et la logistique, les participants ont aussi échangé autour des thèmes comme « La mise en place des normes environnementales en milieu pétrolier » ; « Le développement des performances des ressources humaines » ; « La problématique du clienting »...

Fiacre Kombo



Appel d'offre n°005/AIRD/ADFIN/CPD/2019 Relative à la construction des blocs de latrines et douches pour le compte d'AIRD

African Initiatives for Relief and Development en sigle AIRD est une Organisation non Gouvernementale à but non lucratif est le partenaire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) ayant son bureau de coordination, au numéro 159, Avenue de la base Félix Eboué, Batignolles. BP 746 Brazzaville République du Congo, derrière l'arrêt de bus en allant vers Bopaka.

Dans le cadre du Projet « Protection et assistance multidimensionnelle aux réfugiés et demandeurs d'asile en République du Congo », l'organisation a obtenu un financement de son bailleur destiné à la construction des blocs de latrine et douches dans la localité de Bouemba ; départements des plateaux.

A ce titre, AIRD lance cet avis d'appel d'offre pour la sélection d'une société en vue de construire deux cent (200) blocs de latrines et douches dans la localité citée ci-dessus.

Les intéressés par cet appel d'offre sont invités à soumissionner selon les termes de référence à retirer sans frais au bureau AIRD sis 159 Avenue de la base. Batignolles, BP : 746 Brazzaville République du Congo (virage maya-maya non loin de Bopaka).

Les offres devront parvenir à AIRD au plus tard le 13 Mai 20 19 à 16 heures 00.



Appel d'offre n°006/AIRD/ADFIN/CPD/2019 Relative à la construction des blocs de latrines et douches pour le compte d'AIRD

African Initiatives for Relief and Development en sigle AIRD est une Organisation non Gouvernementale à but non lucratif est le partenaire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) ayant son bureau de coordination, au numéro 159, Avenue de la base Félix Eboué. Batignolles, BP 7 46 Brazzaville République du Congo, derrière l'arrêt de bus en allant vers Bopaka.

Dans le cadre du Projet « Protection et assistance multidimensionnelle aux réfugiés et demandeurs d'asile en République du Congo », l'organisation a obtenu un financement de son bailleur destiné à la construction cinq (5) forages à motricité humaine dans la localité de Bouemba ; départements des plateaux.

A ce titre, AIRD lance cet avis d'appel d'offre pour la sélection d'une société en vue de construire de cinq (5) forages à motricité humaine dans la localité citée ci-dessus.

Les intéressés par cet appel d'offre sont invités à soumissionner selon les termes de référence à retirer sans frais au bureau AIRD sis 159 Avenue de la base. Batignolles, BP 746 Brazzaville République du Congo (virage maya-maya non loin de Bopaka).

Les offres devront parvenir à AIRD au plus tard le 13 Mai 20 19 à 16 heures 00.

Fait à Brazzaville, le 29 Avril 2019



MINORITÉS

Les autochtones s'imprègnent des contours du cadre stratégique

Le Plan national de développement des populations autochtones et les communautés locales a fait l'objet d'un atelier, les 23 et 24 avril, à Brazzaville, en vue de son appropriation par les personnes concernées, pour une gestion durable des écosystèmes d'Afrique centrale.

La rencontre a regroupé cinquante-quatre participants, notamment les membres du Réseau national des populations autochtones (Renapac) de tous les départements du Congo, le point focal changement climatique, les membres des organisations non gouvernementales et internationales ainsi que bien d'autres. Le Plan national de développement des populations autochtones et les communautés locales, élaboré par le Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (Repaleac). C'est ainsi que sur la base de ce document, les autochtones ont été édifiés, au cours de l'atelier, sur leur implication dans le cadre des changements climatiques au Congo. Ils ont également bénéficié des connaissances sur leurs droits.

Cherotti Blanchard Mavoungou, autochtone vivant à Brazzaville et membre du Renapac, a indiqué que la rencontre leur a permis d'adopter le travail fait par la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac) et le Repaleac. Selon lui, les associations effectueront à leur tour des descentes pour les campagnes de sensibilisation dans tous les départements.

En effet, parmi les objectifs spécifiques de l'atelier, figuraient l'adoption du plan de travail et le budget des activités 2019, nécessaires à l'élaboration d'un plan de développement national; la révi-



Les participants à l'atelier/Adiac

sion du plan de convergence de la Comifac dont un plan stratégique 2018-2025 pour l'amélioration des conditions de vie des peuples autochtones.

«Le terme autochtone ne doit pas choquer la population minoritaire»

Autrefois connu sous le nom de pygmées au Congo, le concept autochtone ne changera rien à leur identité, a expliqué Cherotti Blanchard Mavoungou, car c'est juste une appellation décidée au niveau mondial pour leur permettre de jouir des mêmes droits que les Bantous. Il a, par ailleurs, déploré l'occupation sans consentement des autochtones de leur vécu quotidien par les Bantous.

Notons que cet atelier de lancement des travaux du plan national de développement des populations autochtones et les communautés locales de la République du Congo avait été ouvert par le directeur général de

la Promotion et de la protection des peuples autochtones, Justin Asomoyo.

La thématique autochtone, a-t-il expliqué, est d'actualité au Congo et partout dans le monde. La vulnérabilité à laquelle est exposée ce peuple interpelle toutes personnes au niveau des administrations et des associations.

A cet effet, il a souhaité voir un réseau national des autochtones plus dynamique qui s'intéresse réellement à ces personnes et à l'amélioration de leur qualité de vie, avant de déplorer encore les faiblesses malgré les efforts fournis en leur faveur.

Aux organisations non gouvernementales de jouer pleinement leur rôle en s'approchant de cette couche minoritaire, en pensant à résoudre leur besoin. « Réfléchissez sur ce que vous envisagez faire dans le cadre stratégique sans oublier leur situation. Les autochtones ne connaissent pas leur loi ni leurs droits faute de

la nécessité de poursuivre les démarches pour l'adoption des textes d'application de la loi 05-2011 du 25 février 2011, portant promotion et protection de ces personnes. « Le Congo avait ratifié la loi portant promotion et protection des droits des personnes autochtones. Cette loi souligne avec force et implication totale de cette population à la gouvernance en vue de l'élaboration d'une feuille de route susceptible d'amélioration vers un plan de travail et du budget annuel, dans le cadre des stratégies du Repaleac en République du Congo de 2020 à 2025, ainsi que dans la gouvernance et la gestion durable des terres et ressources naturelles conformément au savoir traditionnel afin d'améliorer leurs conditions de vie », a signifié Guy Serge Ngoma.

Notons que la rencontre a été organisée par le Réseau national des populations autochtones (Renapac) que dirige Guy Serge Ngoma. A l'en croire, cet atelier a été une occasion de rappeler

Lydie Gisèle Oko

COMMUNE DE KINTÉLÉ

Le maire confiant du traitement de l'érosion au quartier Mille logements

La présidente du conseil municipal, députée-maire de la localité, Stella Mensah Sassou-N'Guesso, est allée constater, la semaine dernière, le niveau d'avancement des travaux.



Un habitant faisant un commentaire, devant le maire de Kintélé, sur la zone d'occupation du cimetière municipal/Adiac

Au quartier Mille logements, situé dans la commune de Kintélé, l'érosion menace d'engloutir les maisons. L'an dernier, d'ailleurs, les habitants aux alentours de ce grand ravin avaient lancé un appel aux pouvoirs publics, afin qu'ils prennent des dispositions pour l'arrêter car il gagne du terrain à pas de géant. La descente de l'autorité municipale fait suite à ce cri du cœur et aux délibérations issues des travaux de la deuxième session budgétaire extraordinaire.

« Le traitement de l'érosion est en cours. L'entreprise en charge pour ce travail a promis de le finaliser d'ici à fin mai. Nous remercions le gouvernement pour avoir répondu aux cris du cœur de la population », a-t-elle expliqué à la presse

La députée-maire a ajouté : « En présence des délégués des entreprises des travaux publics, nous avons visité le niveau des routes dégradées. Nous nous sommes convenus sur les endroits importants à aménager ou à boucher ».

Selon Stevy Ndinga, responsable géotechnique de la mission de contrôle, le remblai pour amortir l'érosion a été finalisé et les travaux d'ouvrage de trois collecteurs d'eau ont été déjà amorcés. Ils sont exécutés jusqu'à 70%.

Le maire a également effectué une visite sur le site du cimetière de Kintélé, au quartier Mantessama. « Nous sommes ici pour voir le site du cimetière dont une partie de la somme est versée aux ayants droit. Mais il nous reste à travailler sur les voies d'accès à ce site. Nous avons des techniciens mais on espère qu'ils nous conseilleront la voie dont l'accès est rapide. Nous relevons, tout de même, qu'il y a beaucoup de difficultés financières mais nous cherchons des solutions pour améliorer les conditions de vie », a indiqué la présidente du conseil municipal de la commune de Kintélé.

Fortuné Ibara

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME
DU 29 AVRIL AU 5 MAI 2019

A l'occasion de la Fête de la musique 2019 qui aura lieu à l'IFC le 21 juin, déposez un dossier avec plusieurs morceaux enregistrés ainsi que vos coordonnées, au bureau de la communication avant le 3 juin 2019.

MARDI 30 AVRIL

18h30 : Ciné-club : *Félicité* de Gomis Alain (présenté par le CRAC)

JEUDI 2 MAI

14h00 : Compétition interscolaire de slam [le 2, 3 et le 4]

SAMEDI 4 MAI

10h00 : Rencontre littéraire : *Itinéraire d'un médecin africain (Du commencement à la fin de l'épidémie du SIDA en Afrique)* de Pierre M'Pélé

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

DIMANCHE 5 MAI

17h30 : Dimanche à la Cafété : Les Bantous de la capitale

18h00 : Commémoration : Journée mondiale du patrimoine africain

L'AFRIQUE EN MARCHÉ

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

FORCE MONTANTE CONGOLAISE

Une frange de jeunes destitue le secrétariat permanent

Dans une déclaration rendue publique le 29 avril, à Brazzaville, le groupe animé par le membre du comité central de la jeunesse du Parti congolais du travail (PCT), Donald Mobobola, a annoncé la mise en place d'une commission ad hoc de treize personnes.

Coordonnée par le secrétaire permanent chargé de l'économie, de l'emploi et des affaires sociales, Donald Mobobola, la commission ad hoc aura pour mission d'assurer désormais « le redressement salutaire » de l'organisation pour la préparation du congrès de la Force montante congolaise (FMC).

Les participants ont, en effet, invité tous les membres de la FMC à se lever comme un seul homme pour mettre « fin à l'anarchie du secrétariat permanent », pour restaurer la démocratie et promouvoir l'égalité des chances au sein de l'organisation. En effet, selon eux, depuis la mise en place de la FMC en 2013, l'organisation peine à réaliser ses principaux objectifs. Il s'agit, entre autres, d'éduquer, encadrer et mobiliser les jeunes autour des valeurs de la social-démocratie, d'unité nationale, d'égalité ; de soutenir les causes justes ; de promouvoir les valeurs morales et civiques. S'exprimant au nom du comité central de la FMC, ces jeunes ont dénoncé ce qu'ils qualifient de gestion « calamiteuse et désastreuse » du secrétariat permanent dirigé par Juste Ber-



nardin Gavet. C'est ainsi qu'ils ont déploré l'inefficacité du secrétariat permanent et du premier secrétaire sur l'animation de l'organisation ; le recours aux pratiques ethnocentriques ; la dilapidation des fonds de l'organisation aux fins personnelles. « Le cumul de fonctions du premier secrétaire compromet le fonctionnement de l'organisation », ont-ils dit. Parmi les autres griefs, on peut citer le dysfonctionnement des fédérations et des comités d'arrondis-

sement, le manque d'esprit de cohésion, le refus systématique de la convocation des sessions du comité central depuis six ans, la complaisance flagrante de la commission de contrôle et d'évaluation.

« Face à cette situation empirique et à dix-huit mois de l'élection présidentielle, l'heure est à la fédération et à la redynamisation de la FMC pour mieux défendre le projet de société du président de la république, la Marche vers

le développement, traduit en programme gouvernemental et le Programme national de développement 2018-2022 », conclut la déclaration lue par le porte-parole de la FMC, Gracia Lendanga.

Une déclaration publiée dans un climat tendu

La déclaration de la frange de la FMC a été rendue publique dans un climat de vives tensions au siège communal du PCT, entre le président fédéral, Gabriel

Ondongo, et les jeunes décidés de faire entendre leur ras-le-bol. Même le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo, qui a eu au téléphone le meneur du mouvement, Donald Mobobola, n'a pas pu calmer l'élan des protestataires. Même les intimidations du président PCT-Brazzaville qui menaçaient de recourir à la force publique n'ont pas dissuadé ces jeunes, décidés d'aller jusqu'au bout.

Rappelant les objectifs de la FMC, Donald Mobobola a indiqué qu'elle a été créée pour défendre les causes du parti et du président du comité central, Denis Sassou-N'Guesso. « Nous sommes prêts pour défendre le président de la République dans la légalité, la loyauté. Pour cela, je vous invite à la mobilisation générale pour 2021 pour défendre notre président qui est pris aujourd'hui en captivité par certains membres du bureau politique qui l'ont trahi hier dans la réforme institutionnelle et à la refondation du PCT. Aujourd'hui, ils se sont déguisés en vrais militants », a-t-il exhorté.

Parfait Wilfried Douniama

COMMISSION NATIONALE ÉLECTORALE INDÉPENDANTE

L'UMP réclame la troisième vice-présidence

Dans une déclaration rendue publique le 29 avril, à Brazzaville, le parti de Digne Elvis Tsalissan Okombi estime que le poste lui revient de droit, vu son poids politique actuel.



Fred Loemba rendant publique la déclaration de l'UMP, le 29 avril/Adiac

La troisième vice-présidence de la Commission nationale électorale indépendante (Cnei) est une fonction qui revient au groupement des partis du centre. Jusqu'en 2016, elle était occupée par Digne Elvis Tsalissan Okombi, dont le parti, l'Union pour un mouvement populaire (UMP), est membre de cette famille politique. Mais suite à la nomination de ce dernier au gouvernement, ce poste était resté vacant jusqu'à ce jour. Pour combler ce vide, le ministre de l'Intérieur a enjoint récemment les partis du centre de lui transmettre, dans un délai d'une semaine, trois noms afin qu'il désigne celui qui va désor-

mais occuper ce poste, à défaut, il nominera un cadre de son ministère à ce poste.

Une démarche que le bureau exécutif national de l'UMP a fustigée dans sa déclaration, s'estimant lésé. Donnant son point de vue à ce sujet, cette formation a affirmé qu'en 2016, les partis du centre s'étaient attribués consensuellement des postes à la Cnei et les propositions avaient été déposées auprès du ministère de l'Intérieur. Un décret avait même été signé, lui garantissant ce poste vacant, a assuré l'UMP dans sa déclaration. S'estimant leader au sein de la coalition des partis politiques du centre car détenant deux dé-

putés et neuf conseillers, le parti de Digne Elvis Tsalissan Okombi a martelé que la troisième vice-présidence de la Cnei lui revient, comme cela a toujours été le cas. « Le bureau exécutif de l'UMP informe l'opinion que cette énième réunion sur la désignation du troisième vice-président de la Commission nationale électorale indépendante, poste lui revenant de droit, en sa qualité du plus grand parti du centre, en terme d'élus après un partage consensuel des postes réservés au centre par la Cnei, est une décision incompréhensible », a-t-on appris de la déclaration rendue publique par Fred Loemba, vice-président de l'UMP, chef du département communication. Le parti du député de Ngo a rappelé, par ailleurs, que la légitimité, la notoriété, la représentativité et le poids politique d'un parti se gagnent dans les urnes.

« Avec deux députés et des conseillers élus dans près de neuf départements, l'UMP, première force incontestable du centre, se doit de bénéficier par parallélisme de forme de la même considération que le PCT, pour la majorité présidentielle, et l'Upads, pour l'opposition », a conclu l'UMP dans sa déclaration.

Firmin Oyé

GOUVERNANCE ÉLECTORALE

L'opposition appelle au respect des instruments juridiques

Au cours d'une conférence de presse qu'ils ont animée la semaine dernière, à Brazzaville, les partis de l'opposition ont invité au respect des textes juridiques sur la pratique démocratique, signés et ratifiés par le Congo au niveau continental et international, base de la tenue d'élections justes qui préservent le peuple des soubresauts et des déchirements sociopolitiques.

Parmi les instruments cités, la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance adoptée le 30 janvier 2007, à Addis-Abeba, et dont l'objectif est de promouvoir et renforcer l'Etat de droit dans les pays membres de l'Union africaine; la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ratifiée par le Congo en décembre 1982.

« Pourtant, et comme sujet, le Congo a aliéné une partie de sa souveraineté en ratifiant des instruments juridiques sur la pratique démocratique au niveau continental. Ce qui implique le respect des procédures en la matière, la mise en place d'organes indépendants, la maîtrise des électeurs », a relevé l'opposition dans sa déclaration lors de la conférence de presse. « Toute élection doit refléter la volonté du peuple et non le contraire. En cela, les acteurs politiques de toutes les obédiences, y compris l'administration, devraient œuvrer au renforcement des valeurs démocratiques pour lesquelles la primauté est accordée au respect du souverain primaire », a ajouté le document.

De même, l'opposition a saisi cette opportunité pour informer l'opinion qu'elle déposera très prochainement, sur la table du gouvernement, ses préoccupations afin de baliser la voie et offrir au peuple congolais un processus électoral débarrassé des dysfonctionnements qui l'ont souvent caractérisé depuis 2002.

Jean Jacques Koumbema

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE CENTRALE DE BOXE DES PHARAONS RÉNOVÉE

Le Congo rafle dix-huit médailles

Les Diabes rouges se sont hissés à la tête de la première édition de la compétition qui s'est déroulée du 26 au 27 avril, à Brazzaville.

Au terme de deux jours de compétition, les athlètes venus de la République du Congo, pays hôte, de la République démocratique du Congo (RDC), de la République centrafricaine (RCA), de l'Angola et d'une équipe des réfugiés conduite par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ont livré des combats très élevés sur le plan technique, justifiant ainsi le haut niveau du championnat. Au classement général, le Congo a répondu aux attentes.

Les Diabes rouges ont survolé la compétition en glanant dix-huit médailles dont huit en or, sept en argent et trois en bronze. Chez les hommes, en catégorie des moins de 55 kg, Exaucé Samba a remporté la médaille en or, suivi de son compatriote Mbalo (argent). « Je suis ici pour honorer ma nation dans cette compétition de la zone 3. Je suis champion du Congo 2017, catégorie -60kg et, aujourd'hui, je suis champion de



Une Congolaise sur le podium

ma catégorie. Je suis très heureux de cette victoire qui revient à toute l'équipe puisque nous avons des lacunes mais les entraîneurs ont fourni un grand travail afin que nous gagnions ces médailles. Je déplore juste le fait que les gra-

dins étaient vides», s'est réjoui Exaucé Samba.

Dans la catégorie des moins de 60 kg, les Congolais Fila et Malonga ont respectivement glané les médailles en or et en argent. Richie Samba du Congo ainsi que Mubiala et Mbaza de la RDC

constituaient le trio gagnant de la catégorie des moins de 65 kg. Le Congolais Bakala a été sacré médaillé d'or, devant Bengongo de la RDC et son compatriote Nkouka chez les moins de 70 kg. Dans la catégorie des moins de 75 kg, le Congo a fait le paquet en remportant les deux médailles mises en jeu, notamment avec Mboubi (or) et Nkeoua (argent). Dans la dernière catégorie, précisément les moins de 80 kg, les athlètes congolais ont une fois de plus prouvé leur suprématie sur leurs adversaires du fait que Ouassadiabona et Kiyeko ont occupé les deux premières places, reléguant l'Angolais Diego Lahorino à la troisième place.

En version féminine, Kané du Congo a occupé la première place suivie d'Angi de la RCA et d'Imbambé de la RDC dans la catégorie des moins 53 kg. Babindamana et Koumikana (Congo) ont respectivement occupé la première et la troisième place. Kimpembe de la RDC

s'est contentée de la médaille d'argent dans la catégorie des moins de 58 kg.

Chez les moins de 63 kg, Noly Malanda de la RDC a pris le meilleur sur Matsiona du Congo. Chez les moins de 68 kg, le Congo ne s'est pas distingué. En effet, c'est Sarah Massamba (RDC) ainsi que les Centrafricaines Ruth Yimbanza et Marie Takouama qui ont remporté les médailles. Enfin, la RDC a encore brillé chez les moins de 78 kg avec Agnes Niali (médaille en or), tandis qu'Abigael Mondonga de la RCA a occupé la deuxième place, synonyme d'une médaille d'argent.

Notons que la RDC s'est placée deuxième avec neuf médailles, suivie de la RCA qui n'a totalisé que quatre. Par contre l'Angola n'a remporté qu'une médaille en bronze, puisqu'il n'était représenté que par Diego Lahorino, dans la catégorie des moins de 80 kg.

Rude Ngoma (stagiaire)

KYOKUSHIN

Yves Mouyoki prend les rênes de la discipline

Le nouveau président de la Ligue départementale de kyokushin Pointe-Noire a été élu, le 29 avril, au cours d'une assemblée générale en présence du président de la Fédération, Paul Mahounga, sous la houlette du directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou Ndinga.



La photo de famille/Adiac

Le programme de restructuration des ligues départementales de kyokushin, lancé récemment à Brazzaville par le président de la Fédération, se poursuit sans faille. Après Brazzaville, la Ligue de Pointe-Noire a tenu ses assises le week-end dernier. Au cours des travaux de l'assemblée générale électorale, Yves Mouyoki, seul candidat au poste de président, a été élu à la tête de la ligue avec 100% des voix. Il présidera aux destinées de cette discipline pour un mandat de deux ans.

Satisfait d'être élu à la tête du kyokushin de la ligue de la ville océane, Yves Mouyoki a remercié tous les représentants des clubs pour lui avoir accordé leur confiance et promis de vulgariser ce sport dans toute la ville. « Je suis disposé à lever très haut l'étendard du kyokushin au niveau de Pointe-Noire. Je salue très particulièrement la direction départementale des Sports pour son soutien à notre ligue et la présence à ces assises du président de la Fédération. Nous sommes conscients que notre devoir ne s'arrête pas là,

le bureau de la ligue a besoin de vos propositions pour la bonne marche de notre discipline », s'est-il adressé à sa hiérarchie.

Notons que le nouveau président a été élu avec dix autres membres du bureau, à savoir le premier vice-président, Eddy Mitory Makosso; le troisième vice-président, Rey Okana; le secrétaire général adjoint, Stésiac Bianga et le trésorier général adjoint, Bibiche Louvéléla. Les trois membres sont Missété, Banzouzi et Kokolo. Le commissariat aux comptes est composé de trois membres: Luc Bissangou, Loukokobi et Makaya. Cependant, les postes à pourvoir seront complétés lors du conseil inaugural de la ligue.

A l'issue des travaux, Paul Mahounga a souhaité bon vent à la nouvelle équipe dirigeante et l'a exhortée au travail. « Vous devrez travailler en collaboration avec la direction départementale des Sports ainsi qu'avec les clubs affiliés. Mais les clubs qui ne participeront pas aux activités de la ligue ne seront pas pris en compte ni par la ligue ni par la fédération », a-t-il signifié

Par ailleurs, le président de la Fédération congolaise de kyokushin a mis en garde tous les clubs non affiliés à la ligue. « Les clubs non affiliés n'ont pas le droit d'organiser des activités dans la ville, au risque d'être pris dans les filets de la police », a-t-il dit. Cette décision a été validée par le directeur départemental des Sports. Clôturant les travaux, Joseph Biangou-Ndinga a félicité la ligue pour leur bon déroulement. « Je suis rassuré que les nouvelles instances choisies et mises en place par vous-mêmes, au cours de ces assises, ne ménageront aucun effort pour la relance effective des activités de kyokushin dans le département. Je vous exhorte donc au travail et à une franche collaboration pour atteindre les objectifs de votre discipline pleine d'ambition car le karaté kyokushin doit se faire connaître au public sportif ponténégrin. Vous avez commencé de faire beaucoup d'activités dans ce sens. Je vous encourage à poursuivre », a-t-il déclaré.

Charlem Léa Legnoki

FOOTBALL

Mayembo et Poaty probables titulaires, Avounou, Etou et Pambou sur le banc, Saint-Louis à la maison

Fernand Mayembo devrait retrouver sa place dans l'axe de la défense du Havre, en déplacement à Châteauroux. Alan Dzabana, lui, n'est pas retenu dans le groupe.

Le Paris FC se rend à Clermont avec ambition. Mais sans Dylan Saint-Louis, déjà laissé de côté lundi dernier lors de la 33^e journée. Troisième, avec 4 points d'avance sur son premier poursuivant, Troyes se déplace à Orléans. Si Morgan Poaty devrait être titulaire, son coéquipier Warren Tchimbembé n'est pas retenu. Durel Avounou, lui, devrait débiter sur le banc.

Déjà maintenu, Grenoble reçoit Béziers sans pression, alors que les Bittérois doivent prendre des points pour rester dans la course au maintien. Au coup d'envoi, Yves Pambou et Junior Etou devraient débiter sur le banc.

Seizième, Nancy n'a pas le droit à l'erreur face à l'AC Ajaccio. Une rencontre sans Christopher Maboulou, au placard depuis plusieurs mois.

Eden Massouema est dans le groupe de Valenciennes qui accueille Niort. Fin de la belle série (4 victoires et 4 nuls, aucune défaite depuis le 22 février) pour Le Havre, qui s'incline à Châteauroux (0-1). De retour dans le groupe, après un mois sur le banc (5 matches), Fernand Mayembo a disputé l'intégralité du match dans l'axe aux côtés de Bain. Alan Dzabana, lui, était absent de la feuille de match.

Sans Dylan Saint-Louis, non retenu, Le Paris FC prend un point à Clermont (1-1).

Troyes creuse l'écart avec les barragistes (7 points sur Lorient d'avance sur Lorient, 8 sur le PFC) grâce à sa victoire sur le terrain d'Orléans (1-0). Si Durel Avounou est resté sur le banc, Morgan Poaty était titulaire à son poste de latéral gauche. Warren Tchimbembé, lui, n'était pas retenu.

Grenoble enfonce Béziers (4-2). Remplaçant, Yves Pambou est entré à 3-1 à la 82^e. Junior Etou n'est pas entré en jeu lors de ce revers qui condamne peut-être Béziers à la descente.

Car Nancy (sans Maboulou) et Sochaux l'ont respectivement battu l'AC et le Gazélec d'Ajaccio.

Eden Massouema a fait son apparition à la 71^e lors de la défaite de Valenciennes face à Niort (1-2). Le score était alors d'un but partout.

Camille Delourme

CINÉMA

«Avengers Endgame» projeté en avant-première par Cinebox

Sorti sur le plan mondial le 24 avril, le film du genre super-héros, d'une durée de 181 mn et produit par les sociétés Marvel Studios, a été sur le grand écran, pour la première fois au Congo, le 25 avril, à la Préfecture de Brazzaville.

Le film américain a été réalisé par Anthony et Joe Russo et mis en scène par Christopher Markus et Stephen McFeely. Il met en scène l'équipe de super-héros des comics Marvel, les Avengers. Il s'agit du vingt-deuxième film de l'univers cinématographique de Marvel, débuté en 2008 et du dixième et avant-dernier de la phase III. Ce film est la suite directe de «Avengers : infinity war» à la fin duquel « la moitié de tous les êtres vivants de l'univers » et donc des personnages de l'univers Marvel disparaît d'un claquement de doigts de Thanos, après qu'il est entré en possession de toutes les pierres du Gant de l'infini. Tout comme ses trois prédécesseurs, «Endgame ou Avengers : phase finale au Québec» rassemble les acteurs des différentes franchises super-héroïques habituellement séparés, parmi les-

quels Iron Man, Black Widow, Thor, Hulk ou encore Captain America et Ant-Man qui ont survécu à la conclusion du film précédent.

Cinebox n'est pas à sa première expérience, il projette chaque semaine les avant-premières des grands films. En 2018, il en a été autant pour «Black Panthers» qui a fait tabac. Et le 25 avril, soit un jour seulement après la projection de «Avengers : Endgame» aux Etats-Unis, au Canada et en France, Cinebox a eu la primeur de le projeter au Congo. Une projection qui a connu un franc succès, à telle enseigne qu'il a été sur grand écran deux jours durant, parce que la salle de la préfecture, avec ses deux cents places, ne pouvait contenir toute la foule. « J'ai aimé la performance des acteurs. Ils étaient impeccables. Je sors de là très content. Je re-

mercie le Cinebox pour cette initiative de nous régaler depuis trois ans », a témoigné un spectateur à sa sortie de la salle de projection. « Le public qui a répondu présent ce soir a l'habitude de venir ici. Il attendait impatiemment ce film. Nous sommes heureux qu'il soit là car il a bien savouré le film », a déclaré Gilles Laurent Massamba, responsable de la salle et partenaire de Cinebox.

Une expérience de trois ans

Ouvert en 2016, le Cinebox projette depuis trois années des films à la Préfecture de Brazzaville. Son responsable, Romaric Oniangué, remercie



infiniment le préfet pour son soutien à la jeunesse congolaise. Il en est de même pour la société de télécommunication qui les soutient.

« Aucune industrie ou aucun pays ne peut se développer sans s'appuyer sur ses entreprises locales. Les grandes entreprises chinoises, françaises, américaines contribuent à l'économie de leurs pays. Parce que ces Etats ont su soutenir leurs sociétés et faire en sorte que celles-ci deviennent grandes... Donc, si l'on veut diversifier l'économie, la développer, il faut aussi avoir confiance en ses enfants du pays », a martelé Romaric Oniangué, **Bruno Okokana**

CAN U17

Le Cameroun sacré champion

Les Lionceaux indomptables ont succédé aux Aiglons maliens, vainqueurs des deux dernières éditions. Ils se sont imposés, le 28 avril, à Dar es Salam, en finale devant les cadets du Sily national aux tirs au but, 5-3, après un nul de 0-0 au temps réglementaire.

La Guinée qui disputait sa toute première finale avait à cœur l'envie de prendre sa revanche sur l'équipe qui l'avait battue 0-2, lors du premier tour, pour espérer soulever le trophée. Elle a réuni, au cours de la rencontre très serrée, tous les ingrédients pour contester la suprématie camerounaise pendant le temps réglementaire.

Mais, comme lors des demi-finales contre l'Angola, les Lionceaux indomptables ont trouvé leur salut grâce à la fatidique épreuve des tirs au but. Dans cet exercice, tous les cinq joueurs camerounais ont été réalistes, contrairement à Mohamed Sacko, le quatrième tireur guinéen, qui a échoué devant le portier camerounais. Le Cameroun remporte ainsi la CAN de la catégorie, seize ans après. Son dernier sacre remonte en 2003. Cet exploit, rappelons-le, intervient deux ans après la victoire des seniors à la CAN 2017, au Gabon. « Nous sommes satisfaits. L'histoire se répète. Seize ans après, le Cameroun regagne la Coupe d'Afrique des moins de 17 ans. C'est une bonne chose, ça démontre la vitalité du football camerounais... », s'est confié Lucien Mettomo, entraîneur adjoint de la sélection camerounaise au micro de RFI.

Le Camerounais Steve Mvoué, fils de l'ancienne internationale Régine Mvoué, a été désigné meilleur joueur du tournoi. L'Angolais Capita, quant à lui, a terminé meilleur buteur avec quatre réalisations. Lui et sa sélection ont été également sur le podium après avoir pris le meilleur sur le Nigeria 2-1, lors de la petite finale. Le Cameroun, la Guinée, l'Angola et le Nigeria (tenant du titre) représenteront l'Afrique à la phase finale de la Coupe du monde de la catégorie. Elle se disputera du 5 au 27 octobre prochain au Brésil.

James Golden Eloué
et **Larsain Polmer Nkenda Zasset (stagiaire)**

Invitation

Présentation et dédicaces du livre

«L'OMC une ingénierie juridique et commerciale à reconfigurer»

de Bienvenu Okiemy

Lieu : Librairie Les Manguiers
(Les Dépêches de Brazzaville)

Date : 3 mai 2019 à 10 heures

Contact : +242 06 666 84 04

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Étoile du Congo, Diables noirs et JST au coude-à-coude

Les trois équipes vont désormais se donner coup pour coup pour arracher la deuxième place qualificative à la Coupe africaine de la confédération.



L'Etoile du Congo n'a pas pu faire mieux qu'un nul de 2-2 face à l'AS Cheminots/photo Rogalvy

Depuis le démarrage de la phase retour, le débat du championnat national est maintenant déplacé. Qui pourrait accompagner l'AS Otoho dont la consécration lui tend déjà les bras en compétitions africaines? Pour le compte de cette saison, la Fédération congolaise avait clairement défini les règles du jeu. Le dauphin jouera la Coupe de la confédération. Pour l'instant, la lutte s'annonce âpre entre l'Etoile du Congo, les Diables noirs et la Jeunesse sportive de Talangai (JST). Ces trois équipes comptent chacune trente-trois points au terme de la 18e journée au cours de laquelle les Stelliens ont fait une mauvaise opération.

L'Etoile du Congo a été tenue en échec, le 28 avril, au stade Alphonse-Massamba-Débat 2-2 par l'AS Cheminots. Les Stelliens ont dû batailler fort pour éviter une

défaite. Les Cheminots avaient bien entamé le match en menant au score 2-0, grâce à des buts inscrits tour à tour par Santou Moussa à la 35e mn puis Adams Tchibinda à la 58e. Comme face aux Diables noirs, les vert et jaune ont puisé dans leurs réserves pour remonter la pente. Roland Okouri a réduit le score dans la foulée du second but de l'AS Cheminots. Tsouari Serdige a égalisé à la 66e mn. L'Etoile du Congo a alors perdu deux points que les Diables noirs ont récupérés à Pointe-Noire en battant La Mancha, la lanterne rouge du championnat 2-0. La JST suit le même rythme imposé par les deux concurrents puisqu'elle a enchaîné en dominant le FC Kondzo 3-1. Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara), qui n'a pas pu faire mieux qu'un match nul de 0-0 face à l'Inter-

club, accuse désormais un retard de quatre points sur les concurrents à la deuxième place. V Club n'y arrive plus. Le club ponténégrin a été laminé à Owando 0-6 par l'AS Otoho. Dans les autres matches de la journée, Nico-Nicoyé a battu Tongo FC 4-1 puis Patronage sainte-Anne a pris le dessus sur l'AC Léopards 1-0. La 19e journée débute ce mardi par la rencontre Cara-AC Léopards. Le mercredi à Brazzaville, Interclub affrontera l'AS Cheminots avant le match JST-Diables noirs, très déterminant pour la deuxième place. À Pointe-Noire, l'Etoile du Congo sera reçue par La Mancha puis à Owando, AS Otoho accueillera Nico-Nicoyé. Le jeudi à Brazzaville, le FC Kondzo jouera contre V Club puis en seconde explication, Patronage Sainte-Anne sera aux prises à Tongo FC.

J. G. E.